

Au Puits de La Paracha

*Pensées recueillies
de Rabbi
Elimelech
Biderman Chlita*

Pinhas



Au Puits de La Paracha

Pinhas

Les prières journalières à la place des sacrifices quotidiens : l'essentiel de l'existence d'un homme

« Ordonne ceci aux Bné Israël et dis-leur : Mes offrandes, ce pain qui se consume pour Moi en délectable odeur, vous veillerez à me les présenter en leur temps » (28, 2)

Le Sefat Emet explique que l'expression « vous veillerez » employée dans le verset peut être également comprise dans le sens de 'vous attendrez' (en hébreu comme en français, le verbe 'veiller' peut revêtir les deux significations, n.d.t). Dès lors, la Torah vient suggérer de manière allusive que toute la journée d'un juif doit être animée d'un désir ardent d'arriver enfin à l'heure du sacrifice quotidien. Et il en est de même pour la prière (après la destruction du Temple, les prières journalières instituées parallèlement aux sacrifices quotidiens demeurent cf. Brakhot 26b). La journée entière doit être placée au second plan par rapport aux moments où il se tient en prière car ceux-ci constituent l'essentiel de son existence, comme l'écrit le Kouzari (3, 5).

C'est aussi ce que Rabbi Yonathan Eibechitz écrit dans une de ses lettres : « L'essentiel de tous mes efforts se situe au moment où je m'apprête à prononcer la bénédiction de Choméa Téfila (qui écoute la prière, n.d.t). » Cette déclaration donne à réfléchir : en effet, Rav Eibechitz est célèbre dans le monde de la Torah pour ses œuvres gigantesques (Créti Ou Pléti, Ourim Vé Tounim, Yéharote Devach et des dizaines d'autres livres dans tous les domaines de la Torah) et pourtant, il témoigne que le plus important des efforts qu'il investit, c'est lorsqu'il s'apprête à prononcer cette bénédiction au cours de sa prière !

Certains commentateurs expliquent la raison pour laquelle la Torah nomme les sacrifices לחם, Léhém, le pain (comme dans notre verset, n.d.t), à partir d'un Midrach (Vaykra

Rabba 3, 3) : Il est écrit (Isaïe 55, 7) : « Que le pervers abandonne sa voie et l'impie ses machinations qu'il revienne à Hachem il aura pitié de lui (...). » 'Rabbi Its'hak enseigne : c'est comme lorsqu'un homme soude deux morceaux de métal'.

Ce commentaire est basé sur le fait que l'expression « il aura pitié de lui » se dit en hébreu וירחמו qui commute phonétiquement avec le mot וילחמו qui signifie 'il soudera', et évoque ainsi le soudage de deux pièces de métal qui deviennent par cela, un seul et même morceau, au point qu'il soit indissociable. Cela illustre la force du repentir qui soude l'homme à Lui, si l'on peut dire.

Il en est de même de tout aliment matériel désigné par le mot לחם, le pain (qui est de la même racine que le mot להלחם, souder) car celui-ci permet de relier le corps à l'âme, sans que cette dernière ne se sépare de lui et retourne à sa source supérieure. Pour cette raison, l'expression employée dans le verset est את קרבי לחמי « Mes offrandes, ce **pain** », car les sacrifices eux aussi permettent de rapprocher et de souder (si l'on peut dire) Israël à leur Père Céleste. Pour la même raison, les prières qui ont été instituées en regard des sacrifices journaliers et rendent l'homme dépendant de son Créateur à chaque pas de son existence, représentent également la 'soudure' entre celui qui prie et le Roi des rois qui écoute sa prière.

Un juif de Jérusalem dut un jour subir une opération urgente à l'hôpital Hadassa. Il décida que pour mettre toutes les chances de son côté, il se devait de parler avec le directeur général de l'hôpital par lequel transitait chaque décision importante.

Néanmoins, qui était-il lui, un tout simple juif, pour accéder à cette personnalité imposante ? Pour arriver à ses fins, il voulut contacter le célèbre Elimélekh Firer, qui a



des relations avec chaque système de santé en Israël (et à travers le monde), afin qu'il intercède en sa faveur auprès du directeur de l'hôpital.

Toute perte de temps pouvant lui être préjudiciable, il prit finalement la décision de se rendre directement à l'hôpital en voiture, et durant tout le trajet, il ne cessa de tenter de joindre Rav Firer. Même après dix appels, celui-ci ne lui répondit pas.

Or, voici qu'au beau milieu de la route, il vit un homme qui lui faisait des signes. Visiblement, sa voiture était en panne, et il avait besoin d'aide. Au début, il ne voulut pas s'arrêter. En effet, personne n'était aussi occupé que lui, qui devait joindre de toute urgence Rav Firer. Néanmoins, en jetant un coup d'œil dans sa direction, il s'aperçut soudain avec stupeur que l'homme qui se tenait devant lui n'était autre que... le directeur de l'hôpital, ce qui rendait désormais inutile toute recherche d'un intermédiaire !

Il en est très souvent de même en ce qui nous concerne : lorsque nous sommes au milieu de notre prière, nous nous mettons soudain à penser : 'Il est urgent que je règle telle affaire, que je parle avec tel homme d'affaire, que je me rende chez tel médecin, que je supplie le responsable de ce Gma'h (caisse de prêts, n.d.t), que j'arrive à convaincre le directeur de la banque, que je m'attire la bonne volonté d'un tel, etc.' Notre esprit vagabonde ainsi dans le monde entier. Pourquoi ne pas comprendre qu'à cet instant précis, nous nous trouvons (si l'on peut dire) devant le 'Directeur général' du monde Lui-même, et que le conseiller que nous recherchons sans relâche, nous le trouverons grâce à la bénédiction de 'Atta 'Honène', le professeur tellement nécessaire dans celle de 'Réfaénou' (guéris-nous, n.d.t), la subsistance qui nous fait défaut dans celle de 'Barekh Alénou' (donne-nous la bénédiction, et ceci sans plus avoir à rechercher les bonnes grâces d'un tel ou d'un autre), la paix conjugale dans celle de 'Sime Chalom' (fais régner la paix parmi nous) !

Un homme ne doit jamais désespérer de la miséricorde Divine, même s'il lui semble que tout espoir est perdu, car il est certain que la prière possède la force d'annuler les décrets et de modifier le cours naturel des choses. Un verset dit (Eikha 3, 54-55) : « Les eaux ont monté par-dessus ma tête et j'ai dit : 'je suis perdu'. Mais j'ai invoqué Ton Nom des profondeurs de la fosse. » Et Rachi d'expliquer : 'Lorsqu'un homme est dans l'eau jusqu'aux hanches, l'espoir est encore présent, mais lorsque les eaux recouvrent sa tête, il se dit que tout espoir est perdu, mais moi, je n'agis pas ainsi et j'ai invoqué Ton Nom, Hachem'. Cela pour nous enseigner que même dans une telle situation où un homme semble se noyer, où les eaux recouvrent même sa tête, sans lui laisser entrevoir une quelconque possibilité naturelle de salut, il ne devra pas renoncer. Mais il appellera Hachem de toutes ses forces et Lui, le délivrera.

Le Chéfa 'Haim raconta un jour au nom de son père, Rabbi Tsvi de Roudnik, qu'habitait à Cracovie une femme dont le désir était d'être enterrée dans le vieux cimetière de la ville qui comptait parmi ses tombes celles du Mégale Amoukote, du Réma, du Ba'h et de nombreuses autres saintes et illustres personnalités Rabbiniques. Ce désir n'était en fait qu'un rêve car cela faisait déjà des centaines d'années que l'on n'y avait plus enseveli personne. Et même les grands Rabbanim n'étaient enterrés que dans le nouveau cimetière de la ville.

Cependant, cette femme ne s'avoua pas vaincue et elle se rendait matin et soir à la synagogue prier trois fois par jour que le Créateur ait pitié d'elle, et exauce sa (folie et sa) volonté d'être enterrée dans le vieux cimetière. A chaque occasion qu'elle avait de rencontrer des enfants qui étudiaient au Talmud Torah, elle sollicitait leur miséricorde et leur demandait de la bénir afin qu'elle soit exaucée. A tel point qu'ils s'étaient habitués à la saluer d'emblée en lui disant : « Bonjour ! Que tu sois enterrée dans le vieux cimetière ! » Et même lors des réjouissances familiales, ses petites et arrière-petites-filles



demandaient aux jeunes mariées de prier pour que son désir se réalise.

Un jour, elle quitta ce monde. Au moment où elle fut conduite à sa dernière demeure, une tempête de neige éclata sur la ville, rendant absolument hors de question son transport jusqu'au nouveau cimetière et, faute d'alternative, elle fut enterrée dans l'ancien.

Rabbi Tsvi conclut alors en disant : « Ce fut pour moi quelque chose d'inédit que la prière puisse agir même pour une telle folie ! » Cela nous enseigne la force de la prière !

Et même lorsqu'un homme prie et qu'il n'est pas exaucé, qu'il ne se relâche pas un seul instant dans sa prière. Le Divré Chemouël rapporte à ce sujet les versets des Tehilim (22, 3-4) : « *Mon D., j'appelle de jour et Tu ne réponds pas, de nuit et il n'est pas de trêve pour moi. Tu es pourtant le Saint, trônant au milieu des louanges d'Israël* », et les explique de la manière suivante :

Si un juif en a le mérite, il verra s'accomplir les paroles du prophète (Isaïe 65, 24) : « *Avant qu'ils M'appellent, Moi, Je répondrai, ils parleront encore que déjà Je les aurai exaucés.* » Mais s'il n'a pas ce mérite, il devra attendre et encore attendre, jusqu'à ce qu'il voie sur le champ, le libre arbitre disparaître complètement. C'est pourquoi un homme devra se renforcer et multiplier ses prières et ses suppliques sans relâche à l'instar des paroles du verset « *j'appelle de jour et Tu ne réponds pas, de nuit et il n'est pas de trêve pour moi* », ce qui signifie : 'même si je n'ai pas été exaucé après avoir prié tout le jour, je continuerai encore à crier toute la nuit'. On ne devra pas non plus s'imaginer qu'on fait preuve d'insolence en agissant ainsi, ni penser qu'il est inconvenant de s'obstiner si l'on a essuyé un refus, parce que le Roi David termine ce verset en disant : « *Tu es pourtant le Saint, trônant (assis) au milieu des louanges d'Israël* », 'Maître du monde, Tu es appelé Saint, séparé et détaché de tout, même des anges célestes et des séraphins, et malgré tout, Tu es assis au milieu des louanges d'Israël.' Dans les commentaires

ésotériques, on explique ce concept de 'D. assis au milieu des louanges d'Israël' comme quelqu'un dont on dit qu'il est assis sur sa fortune. Hachem Lui aussi est, si l'on peut dire, 'assis' sur leurs louanges, parce que les âmes d'Israël sont taillées sous Son Trône Céleste. Et lorsqu'un juif prononce les louanges d'Hachem, il renforce la racine de son âme, et le Trône Céleste s'en trouve lui aussi, par-là, renforcé. On peut donc, à juste titre, dire qu'Il est assis au milieu des louanges d'Israël.

« Combats les midianites » : s'éloigner de toute obscénité en se mettant des barrières

« Combats les midianites » (25, 17)

Le Or Ha'haim fait remarquer que le terme employé ici est le verbe צָרַר (combats) dans sa forme grammaticale de présent continu, ceci afin de suggérer que l'ordre d'Hachem était que les Bné Israël 'entretiennent constamment leur haine (contre les midianites qui les avaient fait fauter, n.d.t), jusqu'à ce que leur hostilité devienne une seconde nature'. Par ailleurs, il ajoute à ce sujet que 'la haine du mal est une vertu miraculeuse pour celui qui désire la vie' et que ce serait grâce à cela que la colère d'Hachem s'apaiserait et entraînerait à l'inverse le renforcement de l'amour entre le Père et Ses enfants.

J'ai entendu de la bouche d'un certain Rav que lorsque les habitants des contrées d'Extrême-Orient désirent capturer un singe, ils pratiquent un trou de la taille exacte de sa main dans un récipient qu'ils suspendent à la branche d'un arbre en l'attachant solidement à l'aide d'une corde. Puis, ils y introduisent une noix de coco, fruit très convoité par les singes, ainsi que d'autres aliments qu'ils apprécient agrémentés de manière à ce que leur fumet vienne chatouiller les narines de l'animal. Très rapidement, celui-ci arrive et introduit sa main dans le récipient pour saisir la noix. C'est à ce moment que les chasseurs s'approchent de l'arbre. Le singe se débat et tente de se libérer



mais il n'y parvient pas, parce qu'il tient la noix et que l'orifice n'est pas assez grand pour la laisser passer. Plus les chasseurs se rapprochent, plus le singe gesticule afin d'arracher le récipient de la branche, ce qu'il ne parvient pas à faire puisque celui-ci est solidement attaché. Il ne lui resterait qu'une seule chose à faire : abandonner la noix, ce qui lui permettrait de facilement sortir sa main du trou, de s'enfuir et d'avoir la vie sauve. Mais, curieusement, cette simple pensée n'effleure même pas l'esprit d'un singe.

Parfois, un homme se plaint et se lamente sur son Yétser Hara qui prend le dessus et face auquel il se sent impuissant. C'est au sujet d'un tel homme que la Torah dit « *Combats les midianites* » : libère-toi de la pensée des désirs matériels qui te pousse à la faute et tu te libèreras ainsi de la faute elle-même, tu n'es pas un singe, mais un homme doué d'intelligence !

Il en est de même de la jalousie et de la poursuite des honneurs, mais également du tourment ressenti par une personne que ses ennemis poursuivent : qu'elle cesse de penser à eux et grâce à cela, elle s'en verra délivrée.

Cela implique en outre de réfléchir aux raisons de la faute et aux causes qui entraînent le préjudice, car tout cela est également inclus dans l'injonction de haïr le mal et de s'éloigner de lui. Nous avons déjà rapporté auparavant ce qu'écrivit le Or Ha'haim sur le verset (25, 1) : « *Israël s'établit à Chittim* » :

« Il faut savoir, dit-il, pourquoi on nous donne cette information (...). Il semble qu'elle vienne témoigner de la raison de la débauche. Elle se produisit parce que le peuple sortit se promener à l'extérieur du camp d'Israël (...). Là-bas, ils trébuchèrent, et c'est ce qui est écrit : « *(Il) s'établit à Chittim* », à savoir à l'endroit où ils allèrent se promener en dehors du camp. Le terme 'chittim' évoque la 'promenade', comme dans le verset (11, 8) : « *Le peuple se dispersa (Chattou) pour la recueillir (la manne)* » au sujet duquel Rachi explique

que le terme employé 'chayate' est un langage de promenade. Ce fut la raison qui poussa le peuple à la débauche. » Ce commentaire nous enseigne combien il faut veiller à ne pas fréquenter des lieux qui sont contraires à la sainteté et en particulier à celle du regard !

J'ai entendu d'un petit-fils du Chévète Halévi (Rav Wozner) qui lui-même l'a entendue de son auteur, l'anecdote suivante :

« Un des disciples de mon grand-père, raconte-t-il, qui habite Londres devait fêter la Bar Mitsva de son fils pendant les mois d'été. Il désira ardemment que sa première pose des Téfilines se passe chez son illustre Maître. Déjà plusieurs mois auparavant, il avait sollicité son accord et celui-ci avait accepté, en lui demandant toutefois de lui téléphoner de nouveau une semaine avant la date prévue. C'est ce qu'il fit le moment venu, mais à sa grande surprise, le Rav répondit cette fois par la négative. Le père du jeune garçon invoqua la peine que ce refus occasionnait à son fils, qui était sûr que le Tsadik allait en personne lui mettre les Téfilines pour la première fois avec toute la pureté et la sainteté requises. Mais Rav Wozner répondit que tout le bénéfice spirituel que son fils pourrait en retirer ne valait pas le risque de trébucher, ne fût-ce une seule fois, dans la défense d'une vision indécente, que ce soit dans l'avion ou pendant l'attente à l'aéroport, lieux prédisposés à un tel danger. Le préjudice causé était sans rapport avec ce qu'il pouvait y gagner.

« J'ai déjà acheté les billets, dit le père. Ne peut-on pas être indulgent dans le cas d'une perte financière importante ?

- Malgré tout, répondit le Rav, rien ne peut être mis en balance avec la transgression de la défense : '*Ne vous égarez pas à la suite de votre cœur et de vos yeux*', fut-elle unique ! »

L'auteur de l'histoire suivante raconte qu'il dut se rendre une fois pour affaires aux Etats-Unis. Puisqu'il y était, il se dit que c'était peut-être pour lui l'occasion de



solliciter la générosité de plusieurs donateurs pour l'aider à éponger les lourdes dettes sous lesquelles il croulait. De plus, ce serait ainsi leur donner le mérite d'accomplir le commandement : « Tu le soutiendras. » Il prit donc contact avec un ami qui habitait à Boro Park et lui demanda conseil. Ce dernier lui répondit qu'il était prêt à l'assister dans cette entreprise et à être son porte-parole pour essayer d'éveiller leurs bons sentiments. L'invité lui demanda d'estimer la somme que l'on pouvait escompter réunir dans un délai de quatre jours. « Environ cinq mille dollars » fut sa réponse, ce qui convainquit l'homme de rester encore quelques jours. Ils convinrent que le dimanche suivant, l'invité se rendrait à Boro Park et qu'ils iraient faire cette collecte de fonds ensemble.

Le Chabbat qui suivit, notre homme le passa à Monsey dans un appartement que son ami mit à sa disposition. Là-bas, la Providence fit en sorte qu'il tombe sur un fascicule faisant les éloges de celui qui veille à protéger ses yeux de toute vision interdite. Il contenait plusieurs extraits de livres saints qui développaient longuement le fait que l'abondance prévue pour un homme dans le Ciel ainsi que d'autres innombrables bienfaits pouvaient être perdus à cause de son manque de vigilance à maintenir la pureté de son regard. Ce sujet lui fit grande impression, et après réflexion, il décida que du Ciel, on l'avait conduit à lire ce recueil afin qu'il se renforce dans ce domaine. De fait, il prit sur lui la solide résolution de protéger dorénavant ses yeux sans aucun compromis.

Le dimanche, il attendit le bus qui devait le conduire de Monsey à Boro Park. Néanmoins, avant d'y monter, il se mit à examiner attentivement la situation qui se présentait à lui : sur le trajet, il allait devoir traverser le quartier de Manhattan, siège de l'indécence. « Pas plus tard qu'hier, j'ai pris la résolution de protéger mes yeux de toute contemplation interdite. Que faire à présent ? »

Il décida d'enlever ses lunettes et de les ranger dans son sac qu'il placerait dans la

soute du véhicule. Ainsi, elles ne seraient pas à sa portée. Et même si son Yétser l'y poussait, il ne pourrait les remettre.

Quand il arriva à destination, son ami lui dit : « J'ai réfléchi à nouveau au sujet, et je suis arrivé à la conclusion qu'il était inutile que tu t'avisasses à faire cette tournée avec moi et que tout le monde sache que tu tends la main. Il est préférable que j'y aille seul et que je collecte l'argent pour toi. Je m'engage à t'apporter au moins cent mille chékels. » De fait, on lui envoya du Ciel plus que cette somme en argent liquide.

En réfléchissant au déroulement de cette anecdote, on voit que cette pensée effleura l'esprit de son ami précisément au moment où lui-même voyageait depuis Monsey à Boro Park, alors que ses lunettes se trouvaient dans la soute du bus. Ce fut également juste après qu'il décida de mettre à exécution sa résolution de protéger ses yeux.

Il fut, de fait, récompensé, non seulement d'avoir été épargné des affronts et des déceptions inhérents à la collecte, mais de plus, alors qu'il avait prévu de ramasser cinq mille dollars, de sortir de toute cette affaire avec un 'butin' quatre ou cinq fois plus important !

D'aucuns attribuent à l'enseignement du OrHa'haim rapporté plus haut une intention supplémentaire : la chute des Bné Israël fut entraînée par le fait qu'ils allèrent se promener en dehors du camp, à savoir hors des barrières en vigueur dans le camp des gens craignant D. Pour cette raison, ils arrivèrent là où ils arrivèrent : jusqu'aux plus basses extrémités.

Il en fut de même lors de la destruction du Beth Hamikdash. Comme la Guémara nous l'enseigne (Guittine 56b), lorsque Titus Vespasien l'impie pénétra dans le Temple, il le profana d'une manière odieuse. Il s'approcha de la tenture séparant le sanctuaire du Saint des Saints, saisit son glaive et transperça cette séparation. Lorsqu'il s'en retourna chez lui, il saisit à nouveau cette tenture et en fit une sorte de



grand sac, dans lequel il mit tous les ustensiles du Temple, qu'il chargea sur son bateau afin d'aller s'en glorifier à Rome.

Cette description suggère que la destruction du monde, depuis son origine jusqu'à la fin des temps, se produit constamment lorsque l'on touche aux barrières qui **séparent** les différents degrés de sainteté. C'est en cela que réside la destruction du Temple et la ruine de l'âme jusqu'à ce qu'il n'en reste plus rien. Combien cela doit nous inciter davantage à veiller à ces barrières !

Il est possible d'expliquer un autre point important concernant le renforcement des barrières à partir de ce qui est rapporté dans notre Paracha : « *Pin'has, fils d'Eléazar, fils d'Aharon le Cohen, a détourné Ma colère de dessus les Bné Israël en se montrant jaloux de Ma cause au milieu d'eux (...). C'est pourquoi tu lui annonceras que Je lui donne Mon alliance de paix.* » (25, 11-12) Nous avons déjà cité, par le passé, les paroles du Midrach (Rabba 21, 1) : « Le Saint-Béni-Soit-Il annonça : 'Cela revient de plein droit de recevoir son salaire.' »

Or, voici que nos Sages s'étendent longuement sur les miracles et les prodiges qui se déroulèrent au moment où Pin'has vint venger la cause Divine : certains expliquent que six miracles se produisirent alors (Sanhédrine 82b) et le Targoum Yonathan (à la fin de Parachat Balak) décrit même douze miracles qui eurent lieu à cet instant.

Dès lors, on est en droit de s'interroger : si Pin'has eut réellement besoin d'autant de miracles pour réussir, pourquoi le Midrach affirme-t-il qu'il était légitime qu'il reçoive son salaire, puisque toute l'entreprise fut miraculeusement conduite par le Ciel ?

Le Alcheikh explique que le Saint-Béni-Soit-Il ne demande et n'exige d'un homme que ce qu'il est en mesure de faire. « Il (Hachem) dit : tout ce qu'il (Pin'has) a accompli, Je lui en resterai reconnaissant du fait qu'il a détourné Ma colère, (de quelle manière ?) En défendant Ma cause, du fait qu'il s'est préoccupé de sanctifier le Nom d'Hachem,

et même si c'est Moi qui ai fait tout le reste. » Car Hachem exige uniquement que l'homme ouvre la voie, qu'il se repose sur Lui, et c'est Lui qui accomplira ce qui est nécessaire.

Ce processus est évident pour quiconque possède la foi en D. : il lui incombe de montrer qu'il désire satisfaire la volonté Divine et qu'il choisit la voie du bien et de la vie. Il est suffisant qu'il accomplisse tout ce qu'il peut, pour qu'Hachem achève la tâche. C'est dans ce sens qu'il faut comprendre que, grâce aux barrières que l'homme place afin de s'éloigner de la faute, il dévoile par cela son intention et son désir d'accomplir la volonté d'Hachem. Dès lors, le Ciel l'aidera à se préserver de son Yétser Hara.

On raconte qu'une veuve se rendit une fois chez le Divré'Haim en pleurant à chaudes larmes sans s'arrêter. A grand peine, elle réussit à sortir quelques mots de sa bouche pour raconter qu'elle avait une fille unique qu'elle avait mariée à un jeune homme tout à fait correct. Et voici que, à sa grande désolation, alors qu'il s'adonnait au départ à l'étude de la Torah, il s'était mis dernièrement à étudier fréquemment un livre appelé Avoda Zara (l'idolâtrie). Et bien qu'elles eurent tenté, elle et sa fille, de le distraire de cette Avoda Zara, elles n'y étaient pas parvenues. Malheur à sa fille qui avait été dévolue à un juif renégat !

Le Divré'Haim la rassura en lui expliquant qu'il s'agissait d'un livre saint, l'un des traités du Talmud appelé Avoda Zara, dans lequel sont consignées toutes les lois concernant ce sujet. Malheureusement, aujourd'hui, c'est exactement l'inverse qui arrive souvent : si jadis, Avoda Zara était un livre saint, à notre époque, certains prennent la (nouvelle) idole en mains et lorsqu'on leur demande ce qu'ils font, ils répondent : « Je lis dessus des Téhilim, le Chéma Israël, la prière, le Birkat Hamazone. » Et ce qui est saint devient profane et défendu !

